

Leana Waber

Vice-présidente de la COJA



Vision pour l'avenir et éléments positifs de la PA30+

23 septembre 2026

www.jeunes-agriculteurs.ch

Commission des jeunes agriculteurs (COJA)

- Commission permanente de l'USP
- Décisions émanant des régions
- Ressorts au sein de la commission



Politique agricole en 2050 : vision de la COJA



Notre problématique

« Dans quel état souhaitons-nous transmettre nos exploitations à la prochaine génération en 2050 ? »

Notre vision : des exploitations familiales, à vocation entrepreneuriale et orientées vers le marché, économiquement viables, durables et offrant une excellente qualité de vie.

Politique agricole en 2050 : vision de la COJA



Projection : une exploitation agricole forte en 2050

- Action entrepreneuriale et orientée vers le marché : l'exploitation peut se démarquer de manière indépendante.
- Les exploitations familiales génèrent un revenu adéquat par rapport au reste du pays.
- Bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, loisirs et vacances régulières compatibles avec la diversité du métier au quotidien.
- Productivité et efficacité élevées : les aspects environnementaux, économiques et sociaux sont en adéquation les uns avec les autres
- L'agriculture reste essentielle à la production alimentaire, au paysage culturel, aux ressources naturelles et à l'occupation décentralisée du territoire.

Politique agricole en 2050 : vision de la COJA



La politique agricole en 2050 : flexible, numérique et proche de la pratique

- Pratique et politique
 - La recherche travaille en étroite collaboration avec la pratique. Les décisions politiques sont prises après mûre réflexion et dans l'intérêt des familles paysannes.
- Conditions cadres
 - La protection douanière et les paiements directs pour les prestations d'intérêt général sont maintenus. Les terres cultivables sont protégées par le droit foncier rural.
- Allégement de la charge administrative
 - Un modèle de politique agricole flexible et modulaire, fondé sur une approche numérique ; une administration allégée et efficace.

Politique agricole en 2050 : vision de la COJA

Investir et apprendre : des conditions pour faire face à l'avenir

Fonds d'investissement pour les nouvelles technologies

- La Confédération et les cantons assurent le financement des investissements.
- Des crédits d'investissement et des contributions à fonds perdu permettent de promouvoir la réduction des émissions, la protection des sols, le tournant énergétique et la sécurité d'approvisionnement.
- En cas d'urgence, il doit également exister des mesures sociales d'accompagnement, des aides aux exploitations, des conversions de dettes ou des fonds d'aide.



Politique agricole en 2050 : vision de la COJA

Investir et apprendre : des conditions pour faire face à l'avenir

Apprentissage tout au long de la vie

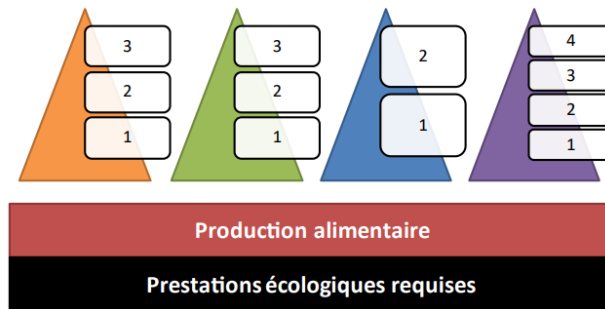
- Une formation achevée n'est pas le seul critère pour toucher des paiements directs.
- Une acquisition continue de connaissances est plus importante.
- Pour pouvoir toucher des paiements directs, la participation régulière à des formations continues est indispensable, quel que soit le cursus.



Politique agricole en 2050 : vision de la COJA

Système des paiements directs en 2050 : modulaire, à plusieurs niveaux et à choix

- Les paiements directs continuent de se fonder sur les prestations écologiques requises.
- Système de points avec des piliers de base tels que le bien-être animal, la biodiversité ou le climat.
- Chaque exploitation choisit elle-même ses mesures et ses objectifs. Le niveau de réalisation définit le montant des contributions.
- En raison de sa flexibilité, le système se prête aux exploitations de plaine, de montagne et d'alpage ; les programmes de label peuvent être comptabilisés.
- Les contrôles sont coordonnés et clairement définis dès le départ, dans le but de réduire la bureaucratie et de renforcer la confiance.



Éléments positifs du projet de la PA30+



Points positifs

- Mesures pour le marché
- Protection durable des cultures
- Paiements directs liés aux résultats : cette mesure est en principe bien accueillie, car elle récompense les prestations réelles.
 - ATTENTION : la souveraineté des données est délicate, la question de la plus-value pour l'agriculture reste ouverte. Facilité plus importante pour les organes de contrôle que pour la pratique ?
 - La COJA émet une évaluation négative quant à l'automatisation d'un système de suivi par satellite pour calculer les contributions SRPA et de détention au pâturage.
- Numérisation avec agridata
 - Soulagement uniquement si les labels et les organisations privées sont prêts à s'y associer
- Relèvement du seuil d'admission UMOS : oui, mais...
 - Examen minutieux des répercussions
 - Non au relèvement pour les améliorations structurelles

Éléments positifs du projet de la PA30+



- La COJA évalue en principe les conventions d'objectifs de manière positive.
 - Procédure trop rapide, et la plus-value économique pour la COJA reste trop faible.
 - Procédure concentrée ; accent d'abord sur les variétés robustes, continuer le développement d'autres thèmes

Remarques sur le projet de la PA30+

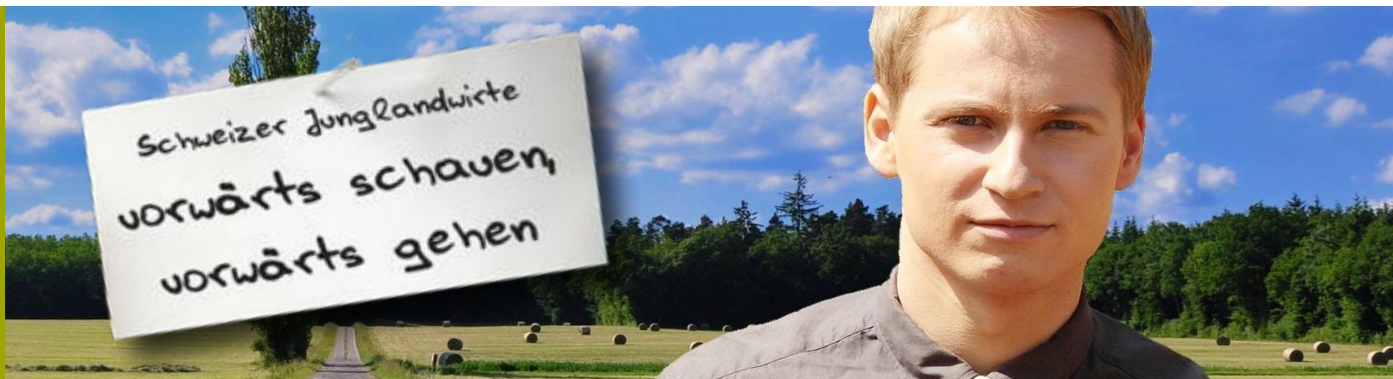


Doutes

- Indicateurs (de durabilité) : plus-value pour l'agriculture et en général ?
- Aucune justification du droit aux contributions pour les personnes morales
 - Risque que ces contributions ne soient plus entre les mains des familles paysannes → conséquences de grande envergure

Regrets principaux

- La COJA souhaitait clairement un changement de système.
- La discussion sur les revenus subsiste.
- Le projet présenté ne permet pas d'améliorer les revenus générés sur le marché.



Discussion